

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA DELEGATION 01
JEUDI 21 OCTOBRE 2021 – 17H30
ESAT LE PENNESSUY, 246 RUE GEORGES LEDANCHE, 01440 VIRIAT

L'assemblée annuelle de la délégation UNAFAM Ain, s'est tenue à l'ESAT Le Pennessuy à Viriat à partir de 17h, sous la présence des membres du bureau, Marianne DAUVILLIER, Patricia DESVIGNES, Anne-Marie EVIEUX, Maria Luisa MAROCCO, Patrick PATURAT, Sandrine PETRE, Olivier REYNAUD, Monique TIRAND, Brigitte VISO.

Début de l'Assemblée de la délégation à 17h30

Un rapport d'activité a été distribué à chaque participant.
L'assemblée s'est déroulée en présence de cinquante personnes.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE DE LA DELEGATION UNAFAM 01

1. Témoignages des bénévoles membres du bureau et d'un bénévole membre du Comité Opérationnel régional de l'UNAFAM Auvergne Rhône-Alpes.
2. Hommage à Josette RIGOLLET par Sandrine PETRE, référente du groupe de parole d'Ambérieu-en-Bugey.
3. Présentation du rapport moral par Anne-Marie EVIEUX, membre du bureau.
4. Présentation du rapport d'activité national par Patrick PATURAT, membre du bureau.
5. Présentation du rapport d'activité par Marianne DAUVILLIER, membre du bureau.
6. Présentation du rapport financier par Olivier REYNAUD, trésorier.
7. Présentation du projet associatif 2021 par Patrick PATURAT, membre du bureau.
8. Présentation du baromètre 2021 par Patrick PATURAT, membre du bureau.
9. Conférence présentée par Monsieur Jean BESANÇON, président de l'association des Invités Au Festin.

COMPTE-RENDU

1. **L'assemblée annuelle a débuté par des remerciements** pour la venue des adhérents et de nos partenaires. Anne-Marie EVIEUX a ensuite donné la parole aux témoignages.
2. **Les témoignages** se sont déroulés dans l'ordre suivant :
 - Patricia DESVIGNES, membre du bureau
 - Jean-François JAGU, membre du COR Auvergne-Rhône-Alpes
 - Olivier REYNAUD, trésorier
 - Maria Luisa MAROCCO, membre du bureau
 - Monique TIRAND, membre du bureau
 - Sandrine PETRE, membre du bureau
 - Marianne DAUVILLIER, membre du bureau
 - Patrick PATURAT, membre du bureau
 - Brigitte VISO, membre du bureau
 - Anne-Marie EVIEUX, membre du bureau

Tous se sont présentés et ont expliqué pourquoi ils étaient devenus bénévoles et ce que cela pouvait leur apporter.

3. Hommage à Josette Rigollet

Sandrine PETRE, membre du bureau et référente du groupe de parole à Ambérieu-En-Bugey a rendu hommage à Josiane Rigollet, bénévole depuis de nombreuses années à l'UNAFAM et décédée en 2021.

4. Rapport moral

Anne-Marie EVIEUX a repris la parole pour poursuivre le rapport moral (annexe 1). Elle a rappelé le travail important des bénévoles, pendant la pandémie, pour assurer notre mission essentielle : accueil des familles, groupes de parole, représentation des familles. Au regard de la situation de notre département, l'UNAFAM de l'Ain demande que les malades psychiques et leurs aidants ne soient plus oubliés.

5. Rapport d'activité national

Patrick PATURAT, membre du bureau, a pris la parole pour présenter le rapport d'activité national 2020. Il a énoncé les principaux événements marquants de l'année 2020.

- Soutien aux familles
 - o 8115 appels traités par le service « Ecoute-famille »
 - o 3397 interventions du service social
 - o 513 demandes traitées par le service juridique
 - o 164 consultations psychiatre et pédopsychiatre

- La formation
 - o Formation des familles :

1700 proches aidants ont bénéficié de formation.

Adaptation des formations en distanciel grâce à la plateforme form'aid@nts de formation à distance qui s'est enrichie avec un nouveau module de e-learning sur les schizophrénies, mis en ligne en mars 2020.

- o Formation des bénévoles

431 bénévoles ont été formés.

- Une mobilisation autour du respect des droits de la personne en situation de handicap et de la déstigmatisation, 3 grands chantiers :
 - o Combat pour que l'AAH soit reconnue comme un revenu d'existence et non plus comme un minimum social
 - o Révision de l'article L.3222-5-1 du Code de la santé publique sur « isolement et contention »
 - o Améliorer l'octroi de la PCH comme soutien à l'autonomie

- Soutien à la recherche et à l'innovation

Prix recherche Unafam : « évaluation de l'impact de l'usage régulier de cannabis sur le fonctionnement rétinien par la mesure de l'électrorétinogramme » et « déterminants de la dépression du post-partum ».

- Vie associative (national)

- o Les groupes techniques : Santé et soins, Emploi, Logements et Accompagnements, Parcours pénal, Ecole et troubles psychiques
- o Travaux des référents nationaux : MDPH, CDSPP, Précarité, PSSM, GEM, Ecole

- Le baromètre 2020

Production du premier baromètre UNAFAM « Proche aidants, le parcours du combattant ».

Il a permis de révéler la réalité de la situation des personnes vivant avec des troubles psychiques et de leurs familles. Les 5 chiffres clés :

1. 65,1% affirment que la maladie de leur proche impacte leur propre santé
2. 42,9% parlent de leur situation économique fragilisée par la maladie de leur proche
3. 84,1% dénoncent l'absence de dispositif d'aide pour leur proche
4. 77,3% s'inquiètent de l'avenir de leur proche dans la société actuelle
5. 63,2% témoignent de l'incompréhension et de la peur de leur entourage à l'annonce de la maladie de leur proche

6. Rapport d'activité départemental

Marianne DAUVILLIER, membre du bureau, a présenté le rapport d'activité de la délégation de l'Ain 2020.

- Décembre 2019 déménagement dans les nouveaux locaux : 3 rue la fontaine à Bourg-en-Bresse
- Le premier bureau a eu lieu le 16 janvier 2020 avec un mode de décision et d'échange collaboratif.
- La priorité des bénévoles et du COR : assurer la bonne marche des missions de l'Unafam en termes d'accueil et d'animation des groupes de parole et cafés-rencontre.
- La période du 1^{er} confinement : Pendant cette période, les bénévoles ont communiqué par visio. Les groupes de parole ont fonctionné en utilisant plusieurs moyens : conférences téléphoniques, visios, appels individualisés des psychologues.
- Au sortir du confinement, plusieurs initiatives : temps de convivialité l'été qui ont eu lieu à Bouvent et à Ambérieu, organisation d'une journée d'information sur les troubles psychiques à l'automne (reportée sur 2021 suite aux mesures sanitaires). Les nouveaux bénévoles ont pu commencer à se former en visio et en présentiel.
- Communication : la page de l'Ain a été alimentée très régulièrement sur le site Unafam. Nous avons mené à bien quelques actions de communication externes :
 - Journée des associations à Bourg-en-Bresse (malheureusement Oyonnax annulée)
 - Caravane des aidants le 26 Octobre à Bourg-en-Bresse
 - La SISM a été annulée
- La mission de représentation a été assurée dans les principales instances du Département : MDPH, à la CDU du CPA, ainsi que dans les commissions locales CLSM, CCAS, CDCA, le travail sur le PTSM a été suspendu pour reprendre en 2021.
- Quelques chiffres :
 - Nombre de bénévoles en 2020, 13 personnes
 - 146 adhérents
 - Nombre d'appels téléphoniques (ligne fixe et portable géré par les bénévoles) 131
 - Nombre de nouvelles familles reçues en 2020 : 21
 - Nombre de groupes de parole : 4 avec 33 participants
 - Nombre de formations suivies en 2020 par les nouveaux bénévoles : 10 au total
 - Nombre de communications aux adhérents par email, voie postale, news sur le site Unafam : 18
 - Nombre de postes de représentation dans le domaine sanitaire : 5 bénévoles sont présents dans 18 commissions et sous-commissions.
 - Nombre de postes de représentation dans le domaine médico-social : 5 bénévoles sont présents dans 7 commissions.

7. Rapport financier

Olivier REYNAUD, trésorier, a présenté le rapport financier 2020. Les recettes de notre délégation pour l'année 2020 s'élèvent à 9 654€ et les dépenses à 9 778€. Le résultat de l'exercice 2020 est déficitaire de 124 euros.

- Les recettes

Le montant des adhésions en tant que membres de l'Unafam Délégation de l'Ain est de 2 100€

L'aide reversée au fonctionnement des groupes de paroles par l'ARS est de 3 600€

Les subventions versées par le conseil départemental et la commune de Bourg en Bresse s'élèvent à 2 050€. Nous remercions la commune de Bourg en Bresse pour leur enveloppe exceptionnelle contribuant au déménagement de la Délégation.

- Les dépenses

Les charges et activités administratives s'élèvent à 976€

La charge locative s'élèvent à 1 408€.

Quatre psychologues interviennent auprès des Groupes de paroles, le montant des honoraires représente un coût total de 4060€.

- La trésorerie

La délégation dispose d'une trésorerie saine, en 2020 le déficit est de 124€, nous avons pris sur nos fonds propres. Cette situation perdure depuis 2 ans, aussi nous devons rechercher davantage de subventions et nous espérons que l'ARS redonnera, pour les groupes de parole, la même subvention que 2019 soit 4800€.

8. Le projet associatif 2021 et baromètre 2021

Patrick PATURAT a présenté le projet associatif 2021 de la délégation de l'Ain ainsi que le baromètre édité par UNAFAM national en 2021 avec les 10 mesures proposées aux candidats à la présidentielle 2022 qui en découlent.

Voici les projets énoncés :

- Redynamiser nos 4 groupes de parole et selon les besoins envisager en créer un ou deux supplémentaires, en particulier sur le secteur de Oyonnax / Nantua
- Poursuivre les cafés rencontre, et proposer davantage d'accueils personnalisés aux familles qui contactent l'UNAFAM
- Reprogrammer la journée de formation aux « Troubles Psychiques » qui aurait dû se tenir le 07 novembre 2020, qui fut annulée pour cause de pandémie. Envisager une autre session selon les besoins avant fin d'année.
- Organisation d'un Atelier d'Entraide PROSPECT à Bourg, qui se déroule sur 3 journées, et regroupe environ 8 participants.
- Former 2 nouveaux bénévoles à l'accueil de familles
- Prévoir la formation de 4 bénévoles pour démarrer le programme BREF, aux côtés des soignants du CPA, et des familles.
- Participation à la SISM du 4 au 17 octobre, aux côtés du CPA et d'autres partenaires. L'organisation d'une manifestation se fera selon nos possibilités.
- Participation à la Journée des Aidants, le 03 juillet, et n'est organisée que tous les 2 ans.
- Poursuivre nos missions au sein des Groupes de Projet ou des instances départementales ou locales, telles que :
 - o PTSM Plan Territorial de Santé Mental
 - o CLSM de Bourg, Comité Local de Santé Mental
 - o MDPH
 - o Contribution à la création du CLSM à Oyonnax...

Afin de porter nos valeurs, défendre les droits, et agir pour améliorer la situation cruciale de notre département.

- Accroître notre participation à d'autres instances, en proposant la candidature de bénévoles au sein :
 - o CDSP Commission Départementale des Soins Psychiatriques
 - o RU au sein de la Clinique de Chatillon
 - o RU au sein du SSR MGEN de Chanay.

Patrick PATURAT a également souligné les limites de la délégation en raison du manque de bénévole et a appelé les adhérents à participer aux actions de l'Unafam 01 (annexe 3).

9. Interventions et questions

Jean-François JAGU a pris la parole en tant que représentant de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin de mettre en avant l'action principale de cette dernière : l'aide aux aidants.

Monsieur Ahmed LATRECHE a demandé des précisions sur les Premiers Secours en Santé Mentale.
Monsieur CREUSEVAUT a demandé « comment aider à l'autonomie ? »

Une adhérente a expliqué que son enfant avait obtenu la Prestation Compensatoire au Handicap et que Anne-Marie EVIEUX l'avait soutenue et aidée afin de monter le dossier. Elle a demandé également s'il était possible de se créer un réseau d'entraide afin de se rendre des petits services.

Les infirmières de Profamille sont intervenues afin de présenter le programme ainsi que la Rehab.

10. Conférence du président de l'association les Invités Aux Festins Jean BESANÇON qui a été suivi par des questions/réponses.

L'Assemblée annuelle a pris fin à 20h15 et s'en est suivi d'un pot de l'amitié, préparé par l'association Tremplin (Bourg-en-Bresse).

Nous remercions vivement nos partenaires et nos élus présents à cette Assemblée :

Monsieur Xavier BRETON, député de l'Ain

Monsieur Pascal CUNY, directeur de l'ESAT Le Pennessuy

Madame Adeline DUBOIS-RIGOLETTE, directrice qualité CPA

Monsieur Ahmed LETRECHE, Responsable de site ALFA3A

Monsieur Thierry NICOLSI, directeur général de l'ADAPA

Madame Nadia OULED SALEM, adjointe au maire solidarité aux handicaps,

Monsieur Jean-Jacques TABARY, représentant de l'association Vivre en ville

L'équipe de profamille : Madame Marie-Christine CHARVON, Madame Marie-Laure MAILLARD, Madame Chantal DESBOIS, Madame Naïma AZZAZ

ANNEXE 1 : RAPPORT MORAL

Bienvenue à tous pour cette assemblée annuelle.

Nous remercions tous les membres présents ainsi que nos partenaires.

Un grand merci aux bénévoles impliqués, ils ont œuvré au quotidien pour faire vivre la délégation pendant cette période difficile de la pandémie Covid 19 et aux psychologues investis et qui se sont rendus disponibles pour apporter écoute et soutien.

Comme vous le verrez lors de la présentation du rapport d'activité, nous avons maintenu notre activité d'accueil, les groupes de parole, les représentations. Comme le disait une bénévole « nous pouvons être fier de tout ce travail accompli ! »

A aucun moment l'équipe n'a baissé les bras, les valeurs de l'UNAFAM étaient présentes : soutien/ entraide, solidarité, partage, coopération et engagement au quotidien.

En 2020, M. Michel Maillé membre du COR (Comité Opérationnel Régional de l'Unafam Auvergne - Rhône-Alpes.) a assuré le poste de délégué vacant pendant quelques mois puis il nous a passé le relais.

Nous avons fait le choix de travailler en coresponsabilité afin de partager les missions de la délégation.

Nous nous sommes réparti les tâches, les représentations, ainsi la vie départementale de notre association a été assurée.

Bienvenue à notre coordinatrice, Éva Duclos, qui depuis le mois de mai, avec ses compétences, son implication nous aide à redynamiser la Délégation.

Pour mieux connaître cette équipe, chaque bénévole, membre du bureau va se présenter,

Témoignages des bénévoles membres du bureau

Nous signalons également la participation de : Danielle Pesenti à la CDU du CPA, Françoise Mandel aux commissions CPA (CLIN et CLAN) Monique Grotabussiat à la CDU du centre hospitalier du Pays de Gex et Dominique Cannet pour son aide au groupe de parole sur Ferney Voltaire.

Hommage à Josette Rigollet par Sandrine PETRE

Avant de vous présenter les grandes actions de l'UNAFAM que nous partageons, et nos actions au niveau du département, quelques mots sur la situation actuelle

La période de la COVID a été particulièrement difficile et déstabilisante pour les personnes vivant avec des troubles psychiques. Les soins, les suivis ont été réalisés au minimum (Les CMP de l'Ain fermés, ouverts uniquement pour les rares rendez-vous ou renouvellement d'ordonnance). On n'a jamais autant entendu dans les médias rappeler combien la santé mentale de la population avait été fragilisée. Celle de nos proches, de leurs aidants a été oubliée : ils ont été abandonnés ! Il est urgent que la juste mesure soit prise, dans notre pays, dans notre département. En effet nous sommes inquiets de l'état des soins, des moyens sanitaires et médico-sociaux qui ne permettent pas à chacun d'avoir un parcours de soin adapté, un suivi social et un logement. De jour en jour, nous mesurons la non réponse/la non prise en charge des malades psychiques qui s'ignorent et vivent en grande précarité, dans une immense solitude.

Sur le département les personnes atteintes de troubles psychiques ont droit et ont besoin de soins réguliers, s'ils ne peuvent faire la démarche d'aller vers les soins, c'est aux soins d'aller vers eux ! Adultes, ils ne peuvent continuer de vivre chez leurs parents ou dans la rue. Les Services d'accompagnement Médicaux Sociaux pour Adultes Handicapés, les Foyers d'Accueil Médicalisés, les logements adaptés sont insuffisants.

Les parents aidants ont parfois, quitté voir perdu leur travail, d'autres sont âgés, tous sont usés, leur devoir ils l'ont accompli, c'est possible de patienter en assumant le quotidien une année pour trouver une solution d'accompagnement. Attendre 10 ans c'est trop et 20 c'est destructeur ! Accordez-leur le droit d'être parents !

Face à cette situation nous demandons au pouvoir public d'agir, au-delà des paroles, d'agir vite ! C'est une question d'humanité, c'est une réponse aux droits de chacun !

Mais nous aussi, nous poursuivons notre engagement en étant imaginatifs, compétents, volontaires et soudés pour agir ! Pour continuer dans ce sens, nous avons besoin de vous, adhérents, à venir nous rejoindre en tant que bénévoles. Lors de la présentation de notre équipe vous avez pu vous rendre compte que faire partie de l'Unafam, c'est se sentir utile, en écoutant, en partageant ou en représentant les familles. Pour faciliter ces tâches vous serez formés. Ces moments sont très riches en partage, en découvertes et toujours dans une ambiance chaleureuse.

ANNEXE 2 : SIGLES

SIGLE	SIGNIFICATION
ADAPA	Association Départemental d'Aide aux Personnes de l'Ain
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
ARS	Agence Régionale de Santé
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDCPH	Commission Départementale Consultative pour les Personnes Handicapées
CDSP	Commission départementale des soins psychiatriques sans consentement
CDU	Comité des Usagers
CLAN	Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition
CLIN	Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLUD	Comité de Lutte contre la Douleur
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CPA	Centre Psychothérapique de l'Ain
GDP	Groupe De Parole
GEM	Groupement d'Entraide Mutuelle
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ORSAC	Organisation pour la Santé et l'Accueil
PTSM	Plan Territorial de la Santé Mentale
RU	Représentant des Usagers
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale

ANNEXE 3 : BAROMETRE 2021



LES 10 MESURES

1. Mettre en place une agence nationale pour la santé mentale et psychiatrie
2. Doubler le budget consacré à la recherche sur la santé mentale et la psychiatrie pour le quinquennat 2022 – 2027
3. Rendre obligatoire la formation aux premiers secours en santé mentale pour l'ensemble des services publics accueillant du public
4. Donner accès aux dispositifs de compensation du handicap aux personnes en situation de handicap psychique
5. Développer les dispositifs de logements accompagnés pour permettre aux personnes en situation de handicap psychique d'accéder et de se maintenir dans un logement
6. Ouvrir à toute personne souffrant de troubles psychiques l'accès aux dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi
7. Former 20% des médecins et infirmier(e)s scolaires par an aux problèmes de santé mentale chez les jeunes
8. Organiser les équipes du SAMU pour qu'elles disposent de compétences psychiatriques 24h/24
9. Créer une équipe mobile dans chaque secteur psychiatrique pour limiter l'hospitalisation et les ruptures de parcours
10. Faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause nationale